



ENGIE choisit Bouygues

ENGIE a annoncé le 5 novembre 2021 avoir retenu la candidature de Bouygues pour la cession de Equans.

La CFE-CGC prend donc acte du choix d'ENGIE de retenir le projet industriel et social porté par le groupe Bouygues.

La CFE-CGC tient à rappeler le processus exceptionnel de concertation proposé par la Direction du Groupe ENGIE aux partenaires sociaux, avec notamment, l'audition des quatre candidats (Bouygues, Eiffage, Bain Capital et Spie), qui a permis de challenger leur projet industriel et social.

Aussi, les demandes formulées à l'occasion de la consultation sur le projet de création d'Equans en 2021 ont amené tous les candidats à proposer des engagements sociaux, globalement de bon niveau, avec quelques différences et points d'amélioration.

La CFE-CGC a joué pleinement son rôle, avec les membres du Comité européen, pour obtenir les meilleurs engagements possibles, en particulier sur la garantie des emplois et la préservation des acquis sociaux.

Les principaux engagements d'ores et déjà pris par Bouygues sont :

- ✓ une garantie de préservation de l'emploi : **pas de plan de licenciements contraints pendant 5 ans en France et en Europe,**
- ✓ **la garantie du maintien des avantages existants** ou équivalents en concertation avec les partenaires sociaux. Faire converger le nouvel ensemble vers des standards élevés (actionnariat salarié par exemple),
- ✓ engagement, pour une durée de 3 ans, de ne pas fermer ou céder d'activités en France et en Europe qui représenteraient plus de 10% du chiffre d'affaires européen d'Equans,
- ✓ une formation par an, a minima, à horizon 2025 pour chaque collaborateur de « New EQUANS »,
- ✓ la création de 10 000 emplois nette à l'horizon 2026,
- ✓ un plan de recrutement d'apprentis et alternants : 2 000 apprentis en France en 2025 et développement du plan d'apprentissage dans les principaux pays d'implantation.



Au-delà de ces engagements, plusieurs axes d'amélioration et des interrogations demeurent, quant au projet social de Bouygues :

- ✓ la formalisation des engagements sociaux entre Bouygues, Equans et les représentants du personnel,
- ✓ la clarification quant aux risques de doublons des activités,
- ✓ la gestion et l'intégration, à long terme, des fonctions transverses et support (type GBS),
- ✓ la mise en œuvre du projet d'intégration d'Equans au sein du Groupe Bouygues.

Le choix du candidat ne doit pas clore la concertation avec les partenaires sociaux. Au contraire, **la CFE-CGC estime que ce doit être le début d'une nouvelle phase de dialogue, voire de négociation, avec les représentants de la Direction de Bouygues pour aboutir à l'amélioration de plusieurs engagements sociaux sous la forme d'un accord ambitieux.**

Par ailleurs, **pour la CFE-CGC, le cash généré par la cession d'Equans doit être investi dans le projet industriel stratégique d'ENGIE**, afin d'asseoir une croissance du Groupe qui bénéficie aussi aux salariés.